

APHM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master [120] en administration publique (horaire décalé) (SPHM2M) a pour vocation de doter les étudiant-e-s des outils qui leur donneront les clés pour mieux comprendre le monde dans lequel ils/elles vivent, de repérer les contraintes qui pèsent sur les décisions collectives, ainsi que de pouvoir agir sur ce monde de manière raisonnée, efficace et juste.

Vous êtes curieux-se de mieux comprendre le fonctionnement de nos systèmes politiques contemporains et souhaitez pouvoir agir sur les enjeux de l'action publique face à des défis tels que les transformations de l'administration et de la démocratie, les finances publiques, la bonne gouvernance ou encore les politiques sociales, économiques ou culturelles ?

Vous vous montrez soucieux-se de saisir les contraintes politiques, juridiques et sociales qui pèsent sur le fonctionnement d'une organisation ou administration publique et d'améliorer celui-ci ?

Enfin, vous êtes désireux-se d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire, par exemple en gestion de projet, en marchés publics, en comptabilité publique ou en évaluation des politiques publiques et, ce faisant, d'améliorer vos perspectives professionnelles ?

Alors ce master est fait pour vous !

Le programme offre d'abord une formation de base aux disciplines scientifiques visant à approcher les phénomènes politico-administratifs : la science politique, l'administration publique, les relations internationales, l'administration publique, la sociologie ou encore le droit. Il propose ensuite des contenus relatifs au système politico-administratif de la Belgique mais aussi aux régimes politiques de par le monde ; il interroge la nouvelle place de l'État vis-à-vis des villes et des régions mais aussi les entreprises, les organisations internationales ou non gouvernementales, tout en portant un regard particulier sur l'Europe. Par ailleurs, le programme examine des thématiques fondamentales du monde contemporain quant à leurs impacts sur la société.

•

APHM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme des programmes en sciences politiques et administratives dispensés en horaire décalé sur le campus FUCaM Mons de l'UCLouvain, l'étudiant-e devient un-e acteur-e de la vie publique, capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations sociopolitiques en cours, de les expliquer et de se positionner avec pertinence à leur sujet, en ayant développé un sens et une éthique inhérents au service à la collectivité.

L'étudiant-e s'engageant dans ces programmes est, en général, déjà impliqué-e dans la vie professionnelle ou active. Tout au long du programme, l'étudiant-e mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques du master, et réciproquement. Ainsi, le programme de master lui permet de questionner et d'enrichir son développement professionnel et personnel, associant approche universitaire, réflexivité et prise de recul critique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

L'ensemble des programmes en sciences politiques et administratives dispensés en horaire décalé sur le campus FUCaM Mons de l'UCLouvain vise à développer les compétences générales suivantes :

CG1. Développer un sens et une action politique : développer un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité.

CG1.1 Identifier, comprendre et analyser les enjeux politiques d'une situation donnée.

CG1.2 Se positionner dans les débats et les négociations pour défendre les intérêts des institutions et des organismes qu'il représente.

CG1.3 Intégrer la dimension éthique et la dimension « service à la collectivité et du bien commun » dans les débats et actions politiques.

CG2. Inscrire son analyse et/ou action dans une perspective multiniveaux.

CG2.1 Identifier les différents niveaux institutionnels.

CG2.2 Démontrer une maîtrise approfondie et spécialisée (en fonction de l'orientation choisie) des différents systèmes politiques et institutionnels et des enjeux politiques à l'échelle internationale, européenne et belge.

CG2.3 Comparer les différents systèmes politiques et institutionnels, nationaux et internationaux.

CG2.4 Identifier les différents acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux (mouvements sociaux, groupes d'intérêt, citoyens) et démontrer une connaissance approfondie de leurs positionnements.

CG2.5 Analyser les interactions entre les différents acteurs allant des relations entre partis politiques, entre états au rôle des organisations non-gouvernementales.

CG3. Analyser selon une démarche rigoureuse et interdisciplinaire des situations politiques, économiques et sociales dans toute leur complexité.

CG3.1 Démontrer une maîtrise de savoirs spécialisés (théories, fondements, phénomènes) en sciences politiques, pour l'orientation choisie.

CG3.2 Démontrer une maîtrise approfondie des connaissances fondamentales les plus significatives des disciplines des sciences humaines et sociales liées aux sciences politiques, pour l'orientation choisie : connaissances juridiques, historiques, géopolitiques, sociologiques et économiques.

CG3.3 Mobiliser de manière pertinente et rigoureuse les outils d'analyse de données (qualitative et quantitative) et de diagnostic en sciences sociales et politiques afin de mieux décoder la complexité de la « vie politique ».

CG3.4 Mobiliser et articuler ces savoirs et outils pour analyser des problématiques/questions particulières en sciences politiques (pour l'orientation choisie*).

CG4. Mobiliser son expertise politico-institutionnelle pour conseiller l'action politique, dans un secteur particulier ou une aire particulière (pour l'orientation choisie).

CG4.1 Appréhender et maîtriser (pour l'orientation choisie) les enjeux propres aux différents secteurs de la vie politique (environnement, famille, humanitaire, etc.).

CG4.2

Préciser et analyser des contextes et situations spécifiques :

- Analyser les différentes aires géographiques régionales,
- Évaluer l'action politique par secteur ou par aire,
- Mobiliser les outils rigoureux d'analyse et de diagnostics,
- Mobiliser une démarche comparative rigoureuse.

CG4.3 Contribuer à l'analyse et/ou la conception de stratégie de gestion de situations politiques concrètes, relatives à l'orientation choisie.

CG5. Diffuser des informations politiques, économiques et sociales pertinentes adaptées au public visé et interagir de manière constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

CG5.1 Communiquer, à l'oral et à l'écrit, de manière pertinente sur des situations / sujets complexes en sciences politiques :

- Choisir des informations pertinentes permettant l'analyse et la comparaison de situations politiques.
- Présenter l'information de façon correcte, structurée, claire, précise et argumentée (dont une capacité de rapportage pour des rapports, bilan, note, compte-rendu...).
- Adapter sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies selon les standards de communication spécifiques au contexte (vulgariser, etc.).

CG5.2 Dialoguer, interagir et négocier de manière constructive avec des interlocuteurs variés, dont des collaborateurs, des décideurs politiques et des populations cibles.

CG5.3 S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée.

CG6. Concevoir et réaliser un travail de recherche personnel (mémoire), mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse et critique, pour approfondir une problématique en sciences politiques (dans son domaine d'orientation).

CG6.1 Définir et préciser une problématique de recherche en veillant à sa contextualisation.

CG6.2 Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette problématique en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires.

CG6.3 Construire et mettre en Œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.

CG6.4 Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.

CG6.5 Développer une analyse objective et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

CG7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable et en ayant intégré une logique de développement continu.

CG7.1 Se projeter dans une pratique socio-professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une démarche réfléchie et critique.

CG7.2 S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

CG7.3 Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.

CG7.4 Intégrer une logique de recul critique sur soi-même (ses acquis, ses compétences, ses limites, ses productions et ses actions), une logique d'apprentissage et de développement continu indispensables pour évoluer positivement dans son environnement socio-professionnel.

Le master 120 en administration publique se donne pour objectif plus particulier de développer les compétences spécifiques suivantes :

APH

APH1. Maîtriser et mobiliser de manière critique des connaissances approfondies et spécialisées relatives :

- au processus d'élaboration et de décision à chaque étape du cycle d'une politique publique et à l'analyse et au pilotage de l'action publique,
- au fonctionnement et à la gestion des organisations publiques,
- à la dimension multiniveau des systèmes institutionnels,
- au champ politique national ainsi que régional, européen et international.

APH2. Maîtriser et mobiliser de manière critique des connaissances approfondies en management, dans un esprit de service public.

APH3.

Analyser et gérer des situations/problématiques complexes relatives à l'action publique en mobilisant de manière critique différents méthodologies et outils rigoureux d'analyse :

- en identifiant, analysant et tenant compte des multiples enjeux,
- en identifiant et analysant les acteurs impliqués, leur positionnement et leurs interactions,
- en analysant l'organisation interne des institutions politiques,
- en mobilisant de manière critique et pertinente les outils (théoriques et conceptuels) et méthodes qui permettent d'analyser et d'agir sur les modes de fonctionnement des politiques mises en Œuvre,
- en approfondissant les aspects pratiques de la mise en Œuvre d'actions publiques et les aspects théoriques dus aux transformations actuelles de cette action notamment au processus d'europanisation ou de partenariat,
- en mobilisant une approche comparative rigoureuse dans l'analyse des dynamiques institutionnelles et des interactions entre acteurs publics et privés,
- en intégrant les processus de gouvernance multi-niveaux,
- en étant soucieux du développement socio-économique et de la portée spatiale des politiques, - en mobilisant des outils théoriques et conceptuels pertinents pour analyser des problématiques européennes ou internationales

APH4. Organiser et piloter la consultation politique, le suivi de procédures et de procédés ainsi que la mise en place d'outils de contrôle ou de monitoring.

APH5. Analyser et discuter de systèmes politiques en étudiant les nouvelles formes de démocratie et d'action publique.

APH6. Discuter et analyser les dynamiques spatiales et territoriales, dans la construction d'une dynamique de développement.

APH7. Analyser et évaluer des politiques publiques, entre autres, les effets de la mise en Œuvre d'une politique publique locale, nationale et internationale et le processus qui assurent la légitimité des orientations prises et de la façon d'agir sur la réalité.

APH8. Travailler en équipe dans une ligne hiérarchique, en équipe ou en réseau.

APH9. Percevoir, analyser et piloter le changement, et participer et apporter l'innovation réfléchie et pertinente, dans les organisations publiques.

APH10.

Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

- Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles.
- Mettre en lien ces apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel.
- Confronter et discuter de pratiques professionnelles et de points de vue différents (entre pairs, avec des spécialistes).
- Confronter théorie et pratique afin de porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques).
- Positionner et exercer son rôle et son champ d'action, en adoptant une posture réflexive, au sein d'une organisation, en interface avec les différentes parties prenantes internes et externes et en s'adaptant au contexte et aux logiques de fonctionnement.

APH11. Développer ses compétences communicationnelles et relationnelles par la maîtrise de cadres de référence théoriques, le développement de savoir-faire et la mise en pratique d'une métaréflexion sur son savoir-être, en lien direct avec sa vie professionnelle.

				Bloc annuel	
				1	2
○ MAPHD2109	Union européenne et politique de cohésion : du programme au projet local	Eric Delecosse Fabienne Leloup	PR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	
○ MDRHD2104	Organisations internationales	Jean le Hardy de Beaulieu	PR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	
	[q2] [30h] [5 Crédits]				

Finalité spécialisée: management public et politiques publiques

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

MSHHD1328

Sociologie

Valentina Brogna

18 [q1] [30h] [5 Crédits]



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au 222apprentissage

APHM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)

<p>Bachelier en sciences économiques et de gestion</p> <p>Bachelier en histoire</p> <p>Bachelier en philosophie</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques</p> <p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes</p>		chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
<p>Bachelier en information et communication (Mons)</p> <p>Bachelier en information et communication (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier : ingénieur de gestion (Mons)</p> <p>Bachelier : ingénieur de gestion (Louvain-la-Neuve)</p>	Accès sur dossier	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)		
<p>Bachelier en sciences politiques, orientation générale</p> <p>Bachelier en sociologie et anthropologie</p> <p>Bachelier en sciences humaines et sociales</p> <p>Bachelier en droit</p> <p>Bachelier en économie et gestion</p> <p>Bachelier en information et communication</p> <p>Bachelier en histoire</p> <p>Bachelier en philosophie</p>	Accès sur dossier	
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique		
<p>Bachelor in de politieke wetenschappen</p> <p>Bachelor in de bestuurskunde en het publiek management</p>	Accès sur dossier	
Bacheliers étrangers		
<p>Bachelier en sciences politiques</p> <p>Bachelier en sciences administratives</p>	Accès sur dossier	

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
<p>BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 45 et 60</p> <p>BA - assistant(e) social(e) sciences humaines et sociales</p>		

BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence en 4 années d'études		Accès sur dossier	Prérequis minimum: MSPHD1332 Sciences Politiques (6 crédits) MDRHD1304 Fondements de droit public (5 crédits)
Masters			
Tout master		Accès sur dossier	Prérequis minimum: MSPHD1332 Sciences Politiques (6 crédits) MDRHD1304 Fondements de droit public (5 crédits)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser au service des [inscriptions de l'UCLouvain FUCaM Mons](#).

acaémaque deuprogramme. VC desrner41tudeiata

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Il est possible, à certaines conditions, de valider des crédits ECTS de votre expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

PÉDAGOGIE

Ce programme spécifiquement conçu pour des étudiant-e-s actif-ve-s en journée bénéficie de modalités d'enseignement adaptées. Sur un plan strictement pédagogique, le programme alterne les exposés théoriques avec des applications pratiques, des exercices, des études de cas, etc. afin de permettre la compréhension fine et concrète des problématiques liées à la science politique. Un grand nombre d'enseignements sont également assurés par des enseignant-e-s issu-e-s d'autres campus (notamment, Louvain-la-Neuve), d'autres universités partenaires (par ex. Saint-Louis), ou encore par des praticien-ne-s occupant des fonctions importantes au sein d'organisations publiques ou privées, qui viennent partager leur expertise avec les étudiant-e-s.

De façon plus générale, les cours sont dispensés environ deux soirs par semaine ainsi que les samedi matins. Sur le campus FUCaM, les étudiant-e-s profitent d'un accompagnement pédagogique et social du Service administratif en support aux étudiants (SASE) (<https://uclouvain.be/fr/sites/mons/sase.html>), en matière d'orientation et d'accès aux études, de vie étudiante et d'aide à la réussite. Parmi d'autres choses, le SASE organise régulièrement des formations d'aide à la réussite et propose, à la demande, des conseils pédagogiques personnalisés. Un service de garderie, pour les enfants des étudiant-e-s, est également proposé le samedi matin.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les méthodes d'évaluation sont diverses : réalisation de travaux individuels et/ou de groupe, passage d'examens écrits ou oraux, réalisation d'un mémoire, etc.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le programme du Master [120] en administration publique (horaire décalé) ne propose pas de mobilité.
